



Steinbourg infos

Numéro 2 - septembre 2026

SOMMAIRE :

Edito du Maire

Séance du Conseil Municipal :

- Institutions
- Droit de préemption
- Patrimoine
- Finances locales
- Intercommunalité
- Divers

Infos pratiques :

- Environnement
- Rentrée des classes
- Panneaux d'informations
- Battues de chasse
- Fête des aînés
- Marché Saint Nicolas
- Activités sportives
- Informations diverses

Steinbourg et Loffenau : une première rencontre sous le signe de l'amitié

Le samedi 25 juillet dernier, une délégation d'élus de Steinbourg s'est rendue à Loffenau à l'occasion du traditionnel Dorffest (35ème fête du village). Cette journée revêtait une dimension particulière puisqu'elle constituait notre première rencontre officielle avec les élus de la commune partenaire de Loffenau.



Nous avons été chaleureusement accueillis par le maire Markus Burger, les élus locaux ainsi que les membres du comité de jumelage de Loffenau.

Dans un cadre verdoyant et ombragé, cette rencontre avec nos homologues allemands s'est déroulée dans une atmosphère particulièrement conviviale, propice aux échanges et aux discussions.

Après les cinq coups de canon, le maire Markus Burger a donné le coup d'envoi des festivités en perçant le traditionnel tonneau de bière, dont le contenu a ensuite été partagé avec les visiteurs.

De nombreuses associations locales ont également contribué à l'animation de cette journée en proposant diverses activités ainsi qu'une belle variété de spécialités culinaires, que nous avons eu plaisir à découvrir et à déguster.

Le maire :
Emmanuel Muller

La séance du conseil municipal

INSTITUTIONS

Le conseil municipal a adopté le règlement intérieur du personnel.

Le conseil municipal a désigné Christine MULLER comme déléguée de la Commission locale d'évaluation des charges transférées.

DROIT DE PREEMPTION

Le conseil municipal a décidé de ne pas intervenir pour la vente de 3 maisons d'habitation, Rue du Presbytère et 2 dans la Rue de la Faisanderie.

PATRIMOINE

- Le conseil municipal a décidé que 5 parcelles vont faire l'objet d'une procédure d'acquisition de plein droit de biens sans maître : 3 au lieu-dit « Neumatte », 1 au lieu-dit « Kanal » et 1 au lieu-dit « Eigenen ».

Le conseil municipal a acté l'achat d'une parcelle de 1.53 ares située Rue Sœur Laurentine.

- Le conseil municipal a décidé de modifier la délibération en date du 26 mai 2021, en raison d'une erreur portant sur le numéro de la parcelle d'une superficie de 0,32 are, située rue du Presbytère, dans le cadre de sa vente.

- Le conseil municipal a décidé de donner mandat à l'Office National des Forêts (O.N.F), pour émettre et déposer les factures sur Chorus Pro, une plateforme dématérialisée pour le compte de la commune. Ce service sera assuré gratuitement par l'ONF.

... / ...



Mairie de Steinbourg
Place du Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03.88.91.15. 61

✉ mairie@steinbourg.fr

www.steinbourg.fr



Commune de Steinbourg



Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au vendredi le matin de 10h à 12h
- Les lundis, mardis et jeudis de 16h à 18h.

Il est rappelé que le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal est affiché à l'extérieur de la mairie et que celui-ci est consultable sur le site de la commune

La séance du conseil municipal

FINANCES LOCALES

Le conseil municipal a attribué des subventions pour la participation d'une association pour les divers frais engendrés par la fête nationale et une participation à un tournoi de football dans le cadre d'échanges de jumelage avec Loffenau.

TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal a validé la modification du tableau des emplois.

INTERCOMMUNALITE

L'entreprise KUHN a entrepris plusieurs démarches concernant leur projet d'extension et a déposé une demande d'autorisation environnementale. Le conseil municipal a émis un avis favorable pour la mise en compatibilité du PLU de Monswiller.

DIVERS

Le conseil municipal a pris connaissance des rapports de l'E.S. et du Syndicat Des Eaux et Assainissement.

Informations diverses



ENVIRONNEMENT



Afin de préserver la propreté, la sécurité et le cadre de vie de notre village, nous vous remercions d'assurer régulièrement l'entretien devant votre habitation. Les petits gestes réalisés par chacun contribuent à rendre notre ville plus agréable. Merci par avance !

(Arrêté municipal n° 152 du 11 août 2026)

Interdiction de fumer aux abords des écoles

Depuis le 1er juillet 2025, il est interdit de fumer dans un rayon de 10 mètres autour des écoles. Cette interdiction concerne tous les types de tabac : cigarettes, tabac à rouler, pipes, cigarettes électroniques et produits à chauffer.

Le non-respect de cette interdiction constitue une contravention de 3e ou 4e classe, avec une amende de 135 € pour un premier manquement.

Usage de l'eau au cimetière

L'usage de l'eau distribuée aux robinets du cimetière est uniquement destiné à l'arrosage des fleurs des tombes et des espaces publics, à l'entretien des sépultures, situés dans l'enceinte du cimetière communal. Il est interdit de s'approvisionner de l'eau pour d'autres usages privés. Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté s'expose à une peine d'amende de 2ème classe.

Déjections animales

La réglementation relative aux déjections animales dans les lieux publics impose des obligations légales aux propriétaires de chiens pour maintenir la propreté des espaces publics. Les propriétaires de chiens doivent ramasser immédiatement les excréments de leurs animaux lorsqu'ils se trouvent dans les espaces publics. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions financières et, dans certains cas, des réprimandes supplémentaires.

Campagne de fleurissement

Cette année la commission environnement a attribué 3580 € en bons d'achat pour récompenser les personnes méritantes au titre du fleurissement. Un grand merci à tous pour la contribution au fleurissement de notre village.

RENTREE DES CLASSES

Mardi 1er septembre 2026 les 104 élèves de l'école de Steinbourg se sont retrouvés dans la cour de récréation pour accueillir leur nouvelle Directrice, Mme Marine Artis, en présence de M. le Maire Emmanuel Muller et son Adjoint, Aurélien Mommer.

Les écoliers, encadrés par les enseignantes, lui ont souhaité la bienvenue en chansons.



Informations diverses

PANNEAUX D'INFORMATIONS

Plusieurs panneaux d'affichage sont en place dans le village et permettent de communiquer des informations aux habitants sans passer par les réseaux sociaux ou le journal ; en voici les emplacements : devant le magasin Proxi et l'école maternelle - place de la liberté - rue du Maréchal Leclerc - à l'angle de l'ancienne boulangerie - rue de la Zorn - rue des Vosges - rue du Général Compagnon et rue de la Rondelle.

BATTUES DE CHASSE

- En forêt de montagne : 15 nov. et 20 décembre
- Entre le canal et l'autoroute : 22 nov. et 6 décembre
- En forêt Vogelgesang : 29 nov. - 13 et 26 décembre
- En forêt Kreutzwald : 14 novembre et 12 décembre.

Nous vous rappelons que, par mesure de sécurité, il est recommandé d'éviter ces secteurs les jours de battues.



FÊTE DES AÎNÉS

La municipalité invite nos aînés le dimanche 4 octobre 2026 à la Maison des Associations. Toutes les personnes de 70 ans et plus y sont cordialement invitées. La confirmation de leur présence est indispensable. En cas de difficultés particulières (déplacement, intolérances alimentaires), il suffit de le signaler en mairie.

MARCHE SAINT NICOLAS

Les personnes souhaitant réserver un emplacement gratuit lors du Marché Saint Nicolas peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au 15/10/2026 : mairie-accueil@steinbourg.fr



ACTIVITES SPORTIVES A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Body Sculpt

Cours séniors à partir du lundi 31 août à 15h

A partir du jeudi 3 septembre 2026 :

- 17h sport santé,
- 18h expression corporelle pour les enfants et les ados
- 19h cours de pilate stretching yoga
- 20h cardio training

Contact : Stein Michèle au 06.81.66.15.68



Acro'N Rock

Reprise des cours le mardi 8 septembre 2026 à 20h. Première séance d'essai gratuite.

Contact : Christine au 06.14.69.35.39.



Yoga

Reprise des cours Lundi 7 septembre 2026

- de 18h à 19h : cours débutants
- de 19h15 à 20h30 : cours Hatha Yoga

Contact : Bagot Sylviane au 06.79.59.92.73



Salsa vibrations

Reprise des cours:

Mercredi 23 septembre 2026 à 19h

Contact : Cardoso Sandy 06.68.81.11.08.



Informations pratiques

Messti : Les élus et les conscrits de la classe 2008



14 juillet / Dépôt de gerbe et défilé



30ème anniversaire de la bibliothèque municipale



PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

- 19 septembre : Clean Up Day (PONSE)
- 20 septembre : Sunday Rock Dance
- 26 et 27 sept. : Repas moules-frites (F.C.)
- 26 et 27 sept. : Expo fruits à Dettwiller
- 3 et 4 octobre : Challenge régional Ornece
- 3 octobre : Repair café au foyer communal
- 4 octobre : Fête des aînés (Commune)
- 6-7-8 et 13-14-15 nov. : Théâtre alsacien
- 11 novembre : Cérémonie commémorative
- 19 novembre : Soirée Beaujolais (F.C.)

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

A compter du 1er septembre 2026, les horaires de la bibliothèque changent :

- Lundi et vendredi de 16h à 18h
- Mardi de 16h à 19h
- Mercredi et samedi de 9h30 à 11h30



com'ette SE DÉPLACER en toute simplicité



- Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi de 8h à 12h

Réservation par téléphone avant 18h
au plus tard 48h avant votre départ au 03.88.71.78.82

TAXI



06.58.45.01.62

LA LICORNE

3, RUE PRINCIPALE 67270 MELSHEIM